



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**BAC PROFESSIONNEL**

**ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES  
A LA PERSONNE**

**Session 2014**

**BILAN DES EXAMENS**

Les résultats académiques de cette première session sont excellents **92.6%** de réussite, soit +8 points aux résultats académiques tout baccalauréat professionnel.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pédagogiques du travail et de l'engagement qui ont été les vôtres cette année encore, dans une période où de grands changements sont en cours dans le secteur sanitaire et social.

Votre contribution à la mise en œuvre des réformes qui ont été lancées est majeure et c'est par un travail collaboratif et partagé que nous pourrons réussir ensemble les enjeux éducatifs et d'insertion professionnelle pour les jeunes titulaires du bac professionnel ASSP.

Vous trouverez dans ce document :

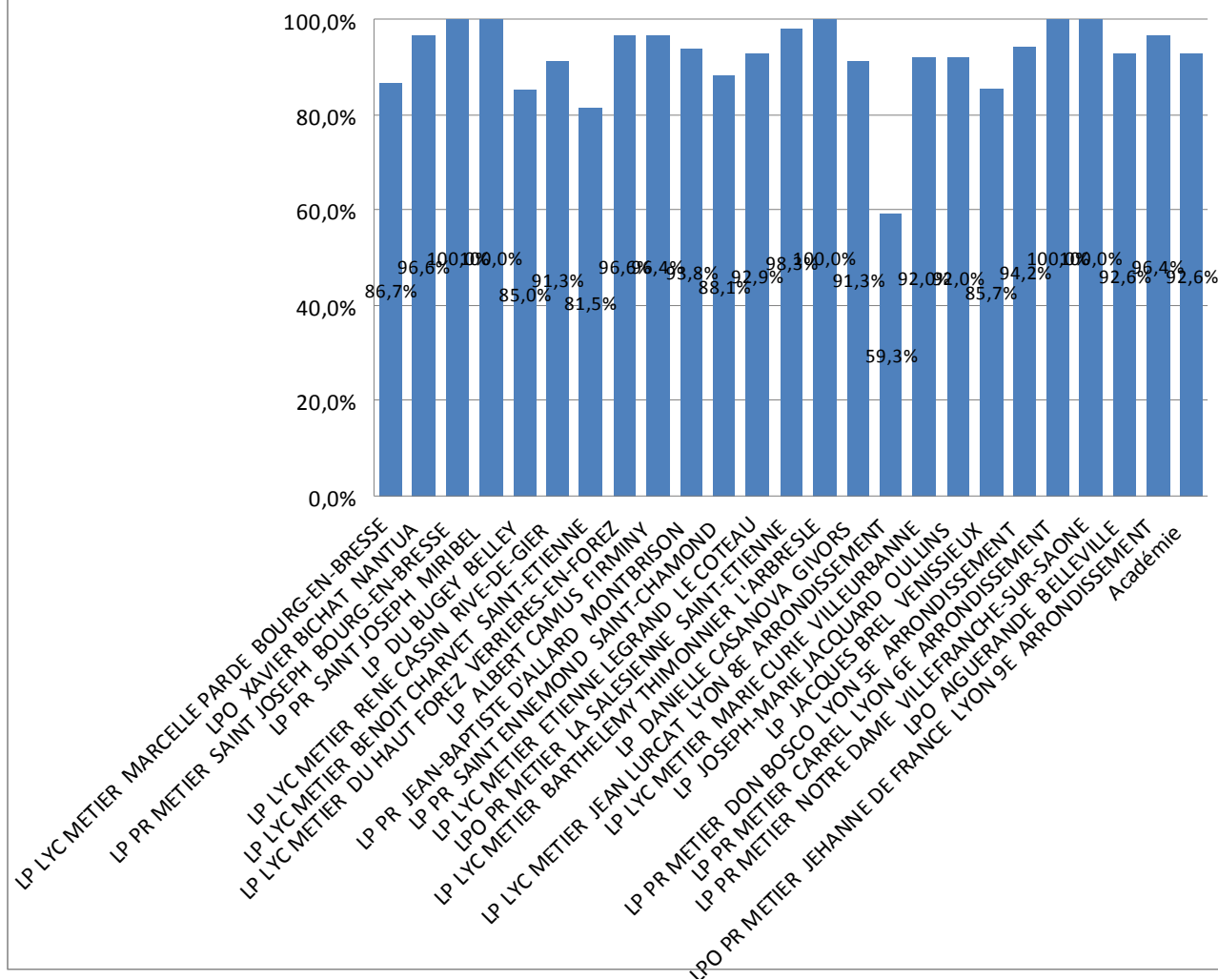
- ✚ Les résultats bac pro ASSP de la session 2014
- ✚ Les conseils d'harmonisation des CCF
- ✚ Les premiers éléments d'orientation post bac en BTS

*Remarque : les documents de cadrage sont en cours de réécriture, ils vous seront communiqués.*

LES RESULTATS ACADEMIQUES Session 2014

Série ASSP- option Structure	Inscrits	Présents	Admis	% réussite
LP LYC METIER MARCELLE PARDE BOURG-EN-BRESSE	30	30	26	86,7%
LPO XAVIER BICHAT NANTUA	29	29	28	96,6%
LP PR METIER SAINT JOSEPH BOURG-EN-BRESSE	29	29	29	100,0%
LP PR SAINT JOSEPH MIRIBEL	23	23	23	100,0%
LP DU BUGEY BELLEY	20	20	17	85,0%
LP LYC METIER RENE CASSIN RIVE-DE-GIER	23	23	21	91,3%
LP LYC METIER BENOIT CHARVET SAINT-ETIENNE	27	27	22	81,5%
LP LYC METIER DU HAUT FOREZ VERRIERES-EN-FOREZ	29	29	28	96,6%
LP ALBERT CAMUS FIRMINY	28	28	27	96,4%
LP PR JEAN-BAPTISTE D'ALLARD MONTBRISON	32	32	30	93,8%
LP PR SAINT ENNEMOND SAINT-CHAMOND	42	42	37	88,1%
LP LYC METIER ETIENNE LEGRAND LE COTEAU	28	28	26	92,9%
LPO PR METIER LA SALESIENNE SAINT-ETIENNE	58	58	57	98,3%
LP LYC METIER BARTHELEMY THIMONNIER L'ARBRESLE	29	29	29	100,0%
LP DANIELLE CASANOVA GIVORS	23	23	21	91,3%
LP LYC METIER JEAN LURCAT LYON 8E ARRONDISSEMENT	27	27	16	59,3%
LP LYC METIER MARIE CURIE VILLEURBANNE	25	25	23	92,0%
LP JOSEPH-MARIE JACQUARD OULLINS	25	25	23	92,0%
LP JACQUES BREL VENISSIEUX	21	21	18	85,7%
LP PR METIER DON BOSCO LYON 5E ARRONDISSEMENT	52	52	49	94,2%
LP PR METIER CARREL LYON 6E ARRONDISSEMENT	29	29	29	100,0%
LP PR METIER NOTRE DAME VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	32	32	32	100,0%
LPO AIGUERANDE BELLEVILLE	27	27	25	92,6%
LPO PR METIER JEHANNE DE FRANCE LYON 9E ARRONDISSEMENT	28	28	27	96,4%
<b>Académie</b>	<b>716</b>	<b>716</b>	<b>663</b>	<b>92,6%</b>

## ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR



Moyennes académiques	
Epreuves	
E13 projet d'accompagnement	12,51
E2 analyse situations professionnelles	9,21
E3 Epreuves professionnelles	14,73
E31 Soins d'hygiène et de confort	15,89
E32 Projet d'animation	16,69
E 33 Projet d'éducation à la santé	12,12
PSE	13,44
Epreuve de contrôle (16 candidats)	10,91

Les résultats sont très satisfaisants. Des écarts sont constatés entre établissements qui mériteraient d'être analysés au sein de chacune des équipes pédagogiques.

Nous constatons un delta de + 4 entre les évaluations en PFMP et ceux en centre de formation, cela reste cohérent au vu des différences de type d'épreuves et des retours très satisfaisants des professionnels accueillants les élèves.

## **HARMONISATION ET CONSEIL POUR LA MISE EN OEUVRE DES CCF**

### **✚ Conseil de formation :**

Le bac professionnel vise l'insertion des élèves. Si les métiers n'existent pas vraiment, l'emploi existe et plus particulièrement en EHPAD. Il est nécessaire de travailler des compétences de niveau IV, afin que les élèves fassent leurs preuves sur le terrain et favorisent la reconnaissance du diplôme dans les milieux professionnels. Les compétences à viser, analyser une situation dans sa globalité, rendre compte à l'écrit comme à l'oral, argumenter un avis, prendre des notes, réaliser des synthèses...

### **✚ Pour préparer à l'épreuve E2 :**

Les enseignants doivent mettre les élèves en situation d'épreuves blanches de 4 heures, selon les modalités règlementaires de l'épreuve au moins 3 fois dans l'année de fin de première et terminale (certaines équipes ont choisi d'évaluer tous les savoirs associés sous cette forme en fin de contexte). Les élèves doivent être entraînés à élaborer des réponses construites sur le fond comme sur la forme (construire des tableaux, rédiger des synthèses...). Les temps de correction doivent permettre de revenir sur la méthodologie de rédaction et pas seulement sur les contenus.

Le dossier technique présentera majoritairement des documents professionnels, à croiser : schémas, extraits de textes juridiques, statistiques épidémiologiques, résultats d'enquêtes, articles de revues professionnelles, comptes rendus de réunions, extraits de documents de transmission, document d'évaluation de l'autonomie, charte, livret d'accueil, projet d'établissement, projet individualisé, organigrammes, plannings, procédures, protocoles, fiches techniques ...

### **✚ Rappel des obligations de durée des PFMP :**

- Les élèves en parcours 3 ans : 22 semaines dont 10 semaines auprès d'adultes non autonomes, ils passent obligatoirement la certification intermédiaire.

- Les élèves en parcours deux ans (entrant en 1<sup>o</sup>) : 16 semaines obligatoires de PFMP sur les deux ans, ils ne sont pas soumis à la certification intermédiaire. Ils peuvent s'inscrire individuellement au BEP ASSP et passer les épreuves en ponctuel s'ils n'ont pas obtenu de certification de niveau V au préalable.

Le positionnement pédagogique est obligatoire : adaptations pédagogiques à mettre en place pour que les élèves puissent obtenir le bac en deux ans.

Le positionnement règlementaire auprès de la rectrice est obligatoire dans certaines situations **seulement**, la demande doit être faite auprès du DAVA.

Voir le document parcours passerelles :

<http://www.ac-lyon.fr/informations-generales.566091.fr.html>

- Certains élèves entrent directement en terminale : 10 semaines de PFMP obligatoires (personnes adultes non autonomes en structure).

Les dérogations de la durée des PFMP pour absence longue justifiée, doivent être faites auprès de la DEC selon les modalités inscrites dans le dossier.

Guide d'accompagnement académique [pour les jeunes sous statut scolaire](#) (site académie de Lyon)

**Cas particulier** : pour un élève titulaire d'un bac technologique : des dispenses d'épreuves sont possibles : langue vivante 1, français, histoire-géographie et éducation civique, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive. BOEN n° 47 du 20 décembre 2012.

### **✚ Organisation des jurys d'évaluation des dossiers, épreuves orales :**

Les professeurs de l'équipe déterminent la date de dépôt du dossier par écrit aux élèves et pourront faire signer les majeurs. Si le dossier est rendu en retard, pénaliser l'élève sur l'item « se placer dans une posture professionnelle » (cf grilles d'évaluation). S'il n'est pas remis le jour de l'épreuve, l'élève ne pourra pas être interrogé et la note 0 est attribuée à la sous épreuve.

Les dossiers ne sont pas évalués lors du CCF, mais le suivi d'élaboration et la qualité rédactionnelle peuvent l'être et traduits en note trimestrielle.

En centre de formation, pendant les épreuves orales, proposer aux élèves non évalués du travail en autonomie, ils ne doivent pas être libérés. Les élèves peuvent aussi être convoqués pendant leur PFMP ou l'épreuve orale pourrait être réalisée sur le lieu de PFMP.

Le jury est constitué de 2 personnes : un professeur du secteur professionnel (BSE ou STMS) + un professionnel ou 2 professeurs du secteur professionnel. Le professeur qui accompagne les élèves dans la conception du dossier les évalue, c'est le principe du CCF, mais il ne peut tous les évaluer et

l'ensemble des professeurs du secteur professionnel doit participer aux jurys. Privilégier le professeur STMS pour l'E13.

Dans tous les cas, il est indispensable d'harmoniser les pratiques d'évaluation entre les jurys.

✚ E13 :

Depuis la loi 2002 -2, la notion de projets est développée obligatoirement dans les structures.

Selon le lieu, le projet peut être nommé différemment : individualisé, personnalisé, ....

Il faut toujours mettre ce projet en lien avec le projet de la structure et ou du service.

Selon les structures les projets ne sont pas accessibles ou peu développés, on peut avoir dans ces cas là des actions d'accompagnement assez simples, mais c'est le contexte qui sera important.

L'activité a une dimension plus large sur la structure, s'intègre dans un projet de structure. C'est bien la démarche qui est importante, plus que le résultat.

Pour favoriser la démarche de projet, il est conseillé de permettre à l'élève d'effectuer 2 PFMP sur un même lieu.

✚ E33 :

Si plusieurs élèves ont travaillé sur un même projet d'éducation à la santé, les dossiers présentés seront néanmoins différents. Il peut y avoir une partie commune, puis chaque élève présente un axe différent.

✚ E31 :

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences, si certaines ne peuvent pas être évaluées, reporter les points sur des compétences cœur du métier.

Pour la compétence « Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires... », difficile à évaluer, il est possible de le faire à l'oral lors de la visite en PFMP, par exemple en demandant à l'élève de décrire le service, les personnels leur fonction...

✚ E32 :

L'épreuve permet d'évaluer les compétences mises en œuvre lors de la conception et la conduite et l'évaluation d'un **projet d'animation ou d'une activité collective**.

Cette épreuve nécessite peut-être un peu plus l'accompagnement des professionnels : il faut leur expliquer cette épreuve.

Il semble pertinent de demander à l'élève de rédiger le document proposé dans le cahier des charges permettant de présenter au professeur le projet (aide à la présentation du projet) ou tout autre support créé par l'enseignant, mais si l'élève ne l'utilise pas il ne devra pas être pénalisé, c'est la qualité de la présentation orale qui prévaudra.

**L'ORIENTATION DES ELEVES POST BAC PRO**

✚ Les vœux d'orientation exprimés par les élèves selon l'enquête réalisée dans les établissements en mars 2014

BTS EFS	BTS SP3S	Autres BTS	Université	DE IDE	DE Educ spé	DEAS	DEAP	DEAMP	DEME	Insertion profession	Prépa concours
		<b>10</b>	<b>34</b>								
<b>63</b>	<b>26</b>	<b>1.4%</b>	<b>4.9%</b>	<b>57</b>	<b>8</b>	<b>129</b>	<b>43</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>101</b>	<b>178</b>
<b>9,3%</b>	<b>3.8%</b>			<b>8.3%</b>	<b>1.2%</b>	<b>19%</b>	<b>6.3%</b>	<b>3.4%</b>	<b>0.9%</b>	<b>14.8%</b>	<b>26%</b>

**Vœux d'affectation APB exprimés en mars 2014 (données statistiques rectorat):**

	Autres formations	BTS - BTS A - DTS - DMA	DUT	L1 - CUPGE - DEUST - DU	Somme des vœux 1
<b>SOMME</b>	23	72	2	24	121

Remarque les inscriptions concours IFAS, IFAP...n'apparaissent pas dans les affectations APB.

## Résultats affectation dans les BTS EFS et BTS SP3S dans l'académie de Lyon :

Par établissement d'origine :

*Candidatures (plusieurs candidatures possibles par élève)*

*Propositions d'admission faites par les établissements*

*Réponses positives données par les candidats*

Etablissement d'origine	Commune	BTS Economie sociale familiale			BTS Service et prestation des secteurs sanitaire et social			TOTAL		
		Candi-datures	Propo-sitions	Oui définitif	Candi-datures	Propo-sitions	Oui définitif	Candi-datures	Propo-sitions	Oui définitif
Lycée professionnel Marcelle Pardé	Bourg-en-Bresse	15	1	0	4	2	0	19	3	0
Lycée Xavier Bichat	Nantua	4			4			8		
Lycée professionnel Saint Joseph	Bourg-en-Bresse	1			1			2		
Lycée professionnel Saint Joseph	Miribel	8	3	2				8	3	2
Lycée professionnel Du Bugey	Belley	10	2	2	1			11	2	2
Lycée professionnel Benoît Charvet	Saint-Etienne	7			4	1	0	11	1	0
Lycée professionnel Du Haut Forez	Verrières-en-Forez	3			3	1	0	6	1	0
Lycée professionnel Albert Camus	Firminy	12			13	0	0	25	0	0
Lycée professionnel privé Jean-Baptiste D'Allard	Montbrison	7	2	2	2			9	2	2
Lycée professionnel privé Saint Ennemond	Saint-Chamond	3			2			5		
Lycée professionnel Etienne Legrand	Le Coteau	15	3	2	2			17	3	2
Lycée privé La Salésienne	Saint-Etienne	6	2	2	1			7	2	2
Lycée professionnel Barthelemy Thimonnier	L'Arbresle	3			2			5		
Lycée professionnel Jean Lurçat	Lyon	1	0	0				1	0	0
Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard	Oullins	6			4			10		
Lycée professionnel Jacques Brel	Vénissieux	3			1			4		
Lycée professionnel privé Don Bosco	Lyon	13			4			17		
Lycée professionnel privé Carrel	Lyon				3	2	2	3	2	2
Lycée Aiguerande	Belleville	4	1	0	2			6	1	0
Lycée privé Jehanne De France	Lyon	6	2	1				6	2	1

Par établissement d'accueil :

		Accompagnement, soins et services à la personne Option B : « en structure »		
		Candidatures	Propositions	Oui déf
BTS Economie sociale familiale	Externat Saint Michel	14	9	7
	Lycée Carrel	26	3	2
	Lycée Honore D'Urfé	43		
	Lycée La Martinière Duchère	44	4	2
	<b>TOTAL</b>	<b>127</b>	<b>16</b>	<b>11</b>
BTS Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Lycée Albert Camus	35	4	0
	Lycée Carrel	18	2	2
	<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>6</b>	<b>2</b>
<b>ENSEMBLE</b>		<b>180</b>	<b>22</b>	<b>13</b>

La demande de poursuite d'études en BTS est de l'ordre de 20% (moyenne académique), il est cohérent avec les finalités de la formation en bac professionnel. Néanmoins dans certains établissements on peut noter un taux extrêmement faible qu'il faudra analyser au sein des équipes. 22 élèves de bac pro ASSP ont été admis en BTS soit 12% des demandes. Seulement 13 ont répondu favorablement soit 7%, cela peut s'expliquer par des demandes multiples mais aussi par la crainte de certains élèves à s'engager dans une formation BTS.

L'accompagnement des inspecteurs dans les établissements, la politique de Madame la rectrice sur l'académie de Lyon, l'accompagnement des élèves par les équipes pédagogiques devraient pouvoir pour la session 2015 augmenter ce taux d'accueil.

A ce jour les taux d'orientation dans les autres formations (IFAS, IFAP, IFSI...), l'insertion professionnelle, ne sont pas mesurés précisément. Le rectorat et la direction académique en collaboration avec la région et l'ARS seront particulièrement vigilants pour mesurer le devenir de ces diplômés. La collaboration des établissements et des équipes pédagogiques est **indispensable**.

#### **Pour ce faire : Le suivi des cohortes**

L'enquête ADESI obtient habituellement un bon taux de réponse (entre 70 et 75 %) ce qui permet d'avoir une vision représentative du devenir des diplômés.

**Les établissements devront impérativement remettre lors de la remise des diplômes l'enquête ADESI à tous les élèves.**

Pour les bacheliers 2014, les données seront recueillies et synthétisées à partir du mois de février 2015, je pourrais ainsi vous transmettre les éléments de situation recueillis.

Parallèlement à cette enquête régionale, il existe une enquête nationale qui vise à mesurer l'insertion professionnelle des sortants des formations technologiques et professionnelles de lycée : l'enquête IVA, menée par le SPS du rectorat.

#### **Examen ponctuel et VAE- Bac pro ASSP structure**

- 2 candidatures ponctuelles : 1 admise, c'est le LPP Carrel qui est centre d'examen.
- 1 VAE : validation totale, au LP M. Pardé Bourg en Bresse.
- 

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont participé aux évaluations.



